

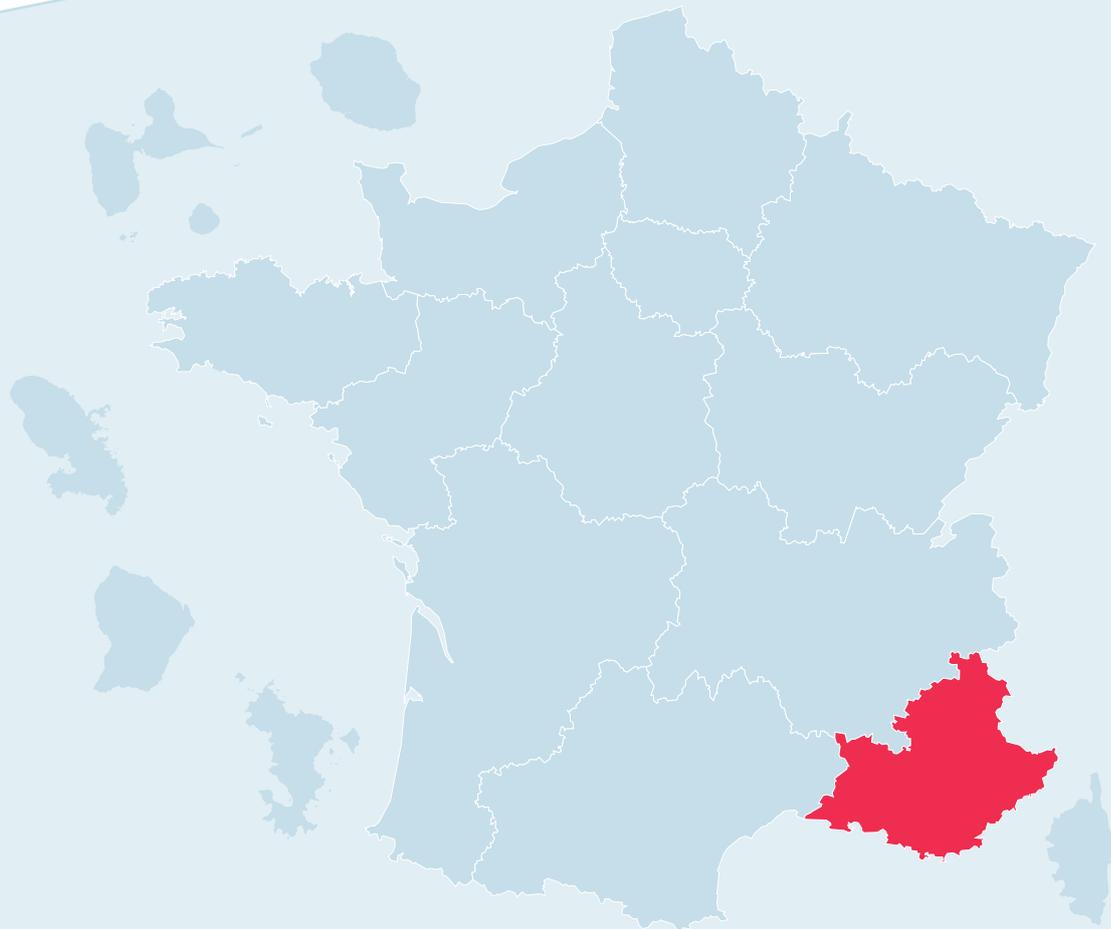


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

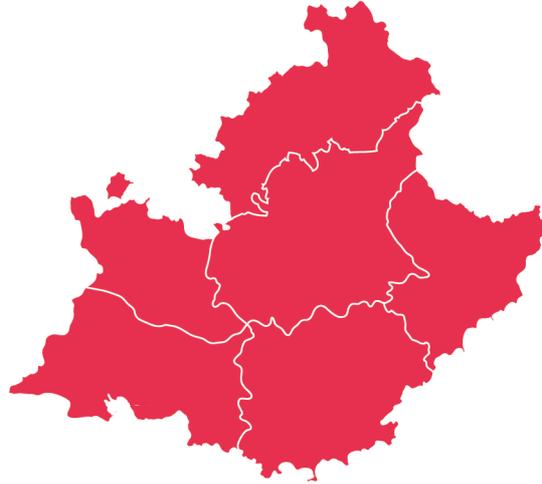
Monographies régionales



Janvier 2025



R É G I O N
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

SOMMAIRE

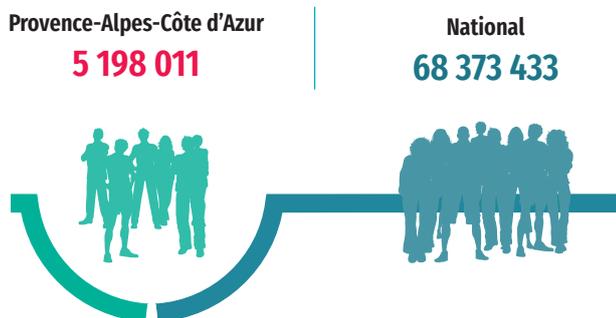
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	8
BUDGETS.....	10
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	11
DERNIERES ACTUALITES	13

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en janvier 2025

PRINCIPAUX INDICATEURS

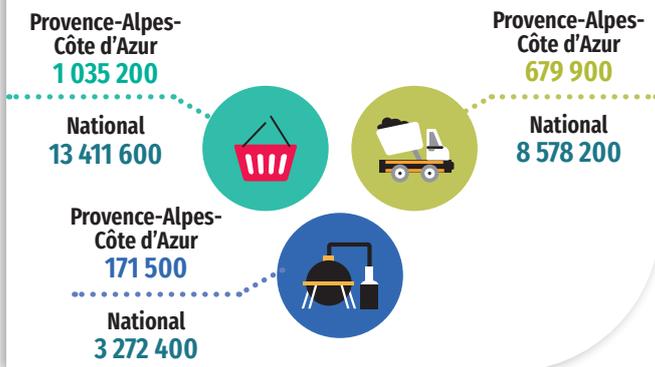
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2024



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois au 2^e trimestre 2025



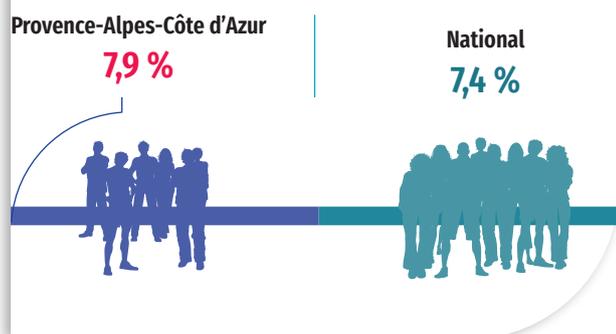
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

TAUX DE CHÔMAGE 3^e trimestre 2024

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en septembre 2024

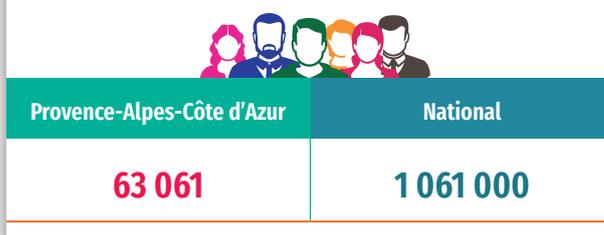


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	National
Organismes de formation	10 691 en 2023	94 300 en 2023
CFA/SA	224 en 2023	3 465 en 2023/2024

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2023



BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

Année	2021	2022	2023
Montant (millions d'euros)	229,4	272,6	253,9

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2023 en millions d'euros (source Loi de finances)



DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	5 201 894 en 2021	5 243 778 en 2022 (1) 5 198 011 (Estimation Insee au 1er janvier 2024) (2)	0,81 % (2021/2022)	68 960 945 en 2022 (1) 68 373 433 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2024) (2)
POPULATION ACTIVE	2 234 393 en 2020	2 251 796 en 2021	0,78 %	31 179 974 en 2021 (France hors Mayotte)
dont 16-25 ans	214 246 en 2020	218 317 en 2021	1,9 %	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	450 150 (Septembre 2023)	447 010 (Septembre 2024)	-0,7 %	5 436 300 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
Moins de 25 ans	52 080 (septembre 2024)	52 800 (septembre 2024)	1,38 %	701 700 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
25-49 ans	266 480 (Septembre 2023)	268 090 (Septembre 2024)	0,6 %	3 245 600 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
50 ans ou plus	128 450 (Septembre 2023)	129 260 (Septembre 2024)	0,63 %	1 489 100 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	8,1 % (3 ^{ème} trimestre 2023)	7,9 % (3 ^{ème} trimestre 2024)	0,2 %	7,4 % au 3 ^{ème} trimestre 2024 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	21,4 % en 2021	19,5 % en 2022	1,9 %	17,7 % 2 ^e trimestre 2024 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	8,2 % en 2021	7,6 % en 2022	0,6 %	6,7 % 2 ^e trimestre 2024 (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	6,4 % en 2021	5,7 % en 2022	0,7 %	5,1 % 2 ^e trimestre 2024 (France hors Mayotte)

Sources : Insee, 2025, DARES, JO, France Travail

(1) Décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon (JO du 1er janvier 2025)

(2) Estimation INSEE janvier 2024 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012692#tableau-TCRD_021_tab1_regions2016

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA REGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI / %	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES (2 ^{ème} trimestre 2024)	Tertiaire marchand	1 035 200	13 411 600
	Tertiaire Non marchand	679 900	8 578 200
	Industrie	171 500	3 272 400

Source : Insee, 2024

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	<p>Métiers en 2030 : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France Stratégie et Dares)</p> <p>Liste de familles de métiers porteurs en 2021 (DREETS PACA)</p>	<p>Liste annuelle des métiers émergents ou en particulière évolution pour l'année 2025 https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2025/01/Decisions-CCP-dec-2024_Metiers-en-evolution-ou-en-emergence_2025.pdf</p> <p>Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf</p>

Sources : France Compétences, France Stratégie et Base FAR de Centre Inffo, 2025

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	-	10 691 fin 2023 selon la Dreets	-	94 300 en 2023
Formations commandées et rémunérées par les Conseils régionaux	13 000 en 2022	12 700 en 2023	-2,31%	359 500 en 2023

Sources : Annexes aux projets de loi de finances 2024 et 2025, et Dreets Provence- Alpes-Côte d'Azur

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non communiqué	224 en 2023 selon la région	-	3 465 en 2023-2024
Montant de la dépense pour l'apprentissage	14 M€ en 2022	11,1 M€ en 2023	-21,43%	302,9 M€ en 2023
Effectif d'apprentis	71 332 en 2022/2023	79 715 en 2023/2024	11,75%	1 021 453 en 2023-2024
Nb de contrats d'apprentissage	62 115 en 2022	63 061 en 2023	1,52%	1 016 000 en 2023

Sources : RERS, DARES PoEm, Annexes aux projets de loi de finances pour 2024 et 2025, Dreets Provence-Alpes - Côte d'Azur

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

CINQUANTE-CINQ POLES DE COMPETITIVITE RECENSÉS EN FRANCE EN 2024.

7 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

CAPENERGIES : Développement de systèmes énergétiques en remplacement des énergies fossiles www.capenergies.fr

EUROBIOMED : Innovations au service de la santé et des Sciences du Vivant

Innov'Alliance : Transition écologique et technologique de l'Agriculture au service des filières Alimentation, Cosmétique, Ingrédients santé et compléments alimentaires, Parfums et arômes.

OPTITEC : Systèmes complexes d'optique, photonique et traitement de l'image

Pôle Mer Méditerranée : Animation et développement de l'économie maritime et littorale

SAFE : Développement de nouveaux usages aérospatiaux (aéronefs et systèmes embarqués) et système de surveillance environnementale et de gestion des risques

Solutions Communicantes Sécurisées : Data, IA, IoT, Numérique, TIC

Source : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite, 2025>

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

CINQUANTE-CINQ POLES DE COMPETITIVITE RECENSES EN FRANCE EN 2024.

SIX CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DONT CINQ LABELLISES « CAMPUS D'EXCELLENCE »

Campus des métiers Santé

(En cours de création)

Campus des métiers et des qualifications Tourisme international hôtellerie Provence-Alpes-Côte d'Azur : Campus labellisé d'excellence

- Territoire : région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Métropole de Nice Côte d'Azur
- Secteurs professionnels : Hôtellerie -restauration, tourisme, luxe et alimentation
- Filière(s) de formation : Tourisme, hôtellerie, restauration, alimentation et luxe

Campus des métiers et des qualifications d'excellence industries culturelles et créatives

- Territoire : Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Secteurs professionnels : Industries culturelles et créatives (ICC), ainsi que les entreprises des secteurs professionnels des ICC
- Filière(s) de formation : Cinéma, Jeux vidéo, Communication, Graphisme, Journalisme, Métiers du son, Médias, Radi, Système d'information, Technologie de l'information ...

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Économie de la Mer

- Territoire : Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84)
- Secteurs professionnels : construction et maintenance naval ; Défense et administrations maritimes ; Pêches et cultures marines ; Personnel embarqué ; R&D et ingénierie maritime ; Services portuaires et nautiques ; Transformation des produits de la mer
- Filières de formation : Électrotechnique, mécanique, hydraulique maintenance industrielle, robotique, mécatronique, électronique, génie climatique, matériaux, instrumentation, numérique informatique, big data, signal, calcul scientifique, etc.), anglais, biologie, développement durable

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Industrie du futur Sud

- Territoire : Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Secteurs professionnels : industries (construction aéronautique, électronique, maintenance, mécanique) ; énergies ; logistique
- Filières de formation : Du bac pro jusqu'au master ou diplôme d'ingénieur.

Campus des métiers et des qualifications Numérique

- Territoire : Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Secteurs professionnels : Numérique : développement logiciel, interfaces homme-machine, science des données, intelligence artificielle, objets connectés, systèmes autonomes.
- Filières de formation : Enseignement secondaire, Filières pré-Bac : générale, technologique et professionnelle. Filières post-Bac : TS, IUT, écoles d'enseignement supérieur et universités.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2025

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	LR
Président	Renaud MUSELIER
Vice-Présidents	Nicolas ISNARD, Vice-Président en charge de la formation professionnelle et de la politique de l'emploi Marie-Florence Bulteau-Rambaud, en charge de l'éducation, des lycées, de l'orientation et de l'apprentissage

COMMISSIONS

Commission Politique de la formation et de l'emploi	
Président	Mohamed MAHALI
Commission Lycées et Orientation	
Président	Claude ALEMAGNA

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directrice	Raphaëlle SIMEONI
Direction Générale – Economie, Formations et Santé	
Directrice	Marie ESNAULT BERTRAND

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction de la formation, de l'orientation et des parcours professionnels	
Directeur	Philippe DELHOUME
Directrice adjointe :	Constance LANDON-BULIAN

Source : Conseil régional, 2025

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	LECLERC	Georges-François	04 84 35 40 00
SGAR	MAMIS	Didier	04 84 35 40 00
DREETS	DEBEAUMONT	Sébastien	04 86 67 32 00
Recteur	DELAUNAY	Benoît	04 42 91 70.00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX**CARIF-OREF****Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Directrice : Géraldine DANIEL

Site internet : <https://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr/>

BUDGETS

DÉPENSES FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE

DEPENSES 2021/2022/2023

En Millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Apprentissage	Formations sanitaires et sociales	Dépenses non ventilables
2021	229,4	102,8	11,4	114,8	0,4
2022	272,6	131,4	14	126,9	0,2
2023	253,9	105,1	11,1	137,4	0,4

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2023/2024/2025

BUDGET PRIMITIF

Voté le 13 décembre 2024 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget primitif 2025 s'élève à 3,188 milliards d'euros, dont 198 831 229 euros (Budget investissement) et 540 741 764 euros (Budget fonctionnement) pour l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage.

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2025 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	3 127 325 917	3 127 325 917
Investissement	2 129 967 052	2 129 967 052
Total	5 257 292 969	5 257 292 969

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2024	BP 2025	Evol°
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Section Investissement : Dépenses : 243 908 095	Section Investissement : Dépenses : 198 831 229	Section Investissement : Dépenses : -18,48%
	Section Fonctionnement : Dépenses : 566 572 332	Section Fonctionnement : Dépenses : 540 741 764	Section Fonctionnement : Dépenses : -4,56%
Action économique	Section investissement : Dépenses : 99 659 406	Section investissement : Dépenses : 84 991 050	Section investissement : Dépenses : -14,72%
	Section Fonctionnement : Dépenses : 67 056 093	Section Fonctionnement : Dépenses : 54 025 485	Section Fonctionnement : Dépenses -19,43%

Source : Conseil régional 2025

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 (SIGNE LE 30 MARS 2022)

Il a été signé par le Préfet de région et le Président du Conseil régional le 30 mars 2022.

Le CPER se décline en 11 chapitres correspondant aux priorités du contrat d'avenir comprenant des crédits contractualisés : sur la transition climatique, énergétique et environnementale, sur l'équilibre et la solidarité des territoires, sur l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, l'éducation ; le tourisme, mer et littoral ; la culture ; le développement économique ; la formation professionnelle et l'égalité hommes femmes. Il retient également un volet métropolitain et une priorité pour reconstruction des vallées détruites des alpes maritimes.

Au titre de la formation professionnelle, dans le cadre de "la bataille pour l'emploi », la stratégie repose sur :

- une meilleure connaissance des enjeux du territoire et des besoins des entreprises, notamment sur les filières stratégiques ;
- le renforcement des formations dans le domaine de la santé ;
- la formation et l'accès à l'emploi des jeunes (avec 4 axes : encourager et permettre aux entreprises de recruter, orienter tous les jeunes, accompagner tous les jeunes en lien avec les partenaires de l'emploi, et former tous les jeunes quel que soit le niveau de formation).
- l'adaptation des actions de formation aux besoins des entreprises en favorisant l'innovation ;
- favoriser l'égalité professionnelle.

De 2021 à 2027, l'Etat et la Région vont engager conjointement 5 138 M€, c'est-à-dire 2 569 M€ de l'Etat et 2 569 M€ pour la Région, "au profit de l'adaptation à un nouveau modèle de développement durable et solidaire, à la compétitivité et à l'emploi, ainsi qu'à la relance en Provence-Alpes-Côte d'Azur".

Source : Base FAR Centre Inffo, 2025

CPRDFOP 2023-2024 (ADOpte LE 24 MARS 2023)

Le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été adopté le 24 mars 2023. Ce contrat a cinq objectifs :

- Observer, analyser, anticiper : Observer pour Connaitre, Analyser pour Comprendre, Anticiper pour Agir : Vers un modèle d'observation et d'analyse harmonisé, dynamique et prospectif.
- Orienter vers l'emploi : Faire de l'Accueil, Information, Orientation tout au long de la vie un pilier de la réussite des parcours de formation et d'accès à l'emploi.
- Rapprocher les potentiels des individus et besoins des entreprises/territoires et œuvrer à la réduction des tensions de recrutement.
- Expérimenter et innover : Continuer à soutenir l'innovation, les expérimentations et leurs changements d'échelle.
- Gouverner : S'assurer de la pertinence en continu du CPRDFOP et de son efficacité : Suivre, Evaluer, Adapter. L'objectif est de faire un suivi annuel et de confier au CARIF OREF une mission d'évaluation spécifiques à des nouveautés portées par le contrat.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2025

PRF-GRANDES ORIENTATIONS

Le PRF 2024-2025 a pour but d'améliorer le lien entre le besoin de qualification et l'offre de formation. La formation continue des demandeurs d'emploi est l'une des composantes de ce système, elle doit donc participer à cette amélioration du lien entre la formation et l'emploi. L'ambition forte de la Région, qui vise un taux d'accès et de retour à l'emploi de 70 %, suppose un changement de stratégie afin de développer des formations qui ciblent des métiers pour lesquelles les opportunités d'emploi en sortie sont avérées. L'identification de ces opportunités repose notamment sur un fort degré de proximité à l'entreprise, particulièrement des TPE et PME de la Région. Pour ce faire, la commande publique régionale entend apporter une réponse nouvelle et structurante, aux besoins repérés dans les **9 filières stratégiques**, 7 étant directement identifiées comme stratégiques au sein du SRDE-II et 2 venant compléter les besoins de main d'œuvre qualifiée dans des compétences transverses, telles que les fonctions supports, informatique, communication et commercialisation des entreprises.

Les 9 filières stratégiques pour la formation et l'emploi dans notre région

- Agriculture, agroalimentaire, alimentation
- Industries aéronautiques et maritime
- Bâtiment et travaux publics
- Energies et technologies de demain
- Fonctions supports et services aux entreprises
- Commerce, vente, distribution
- Tourisme, Culture
- Encadrement des activités sportives et de loisirs
- « Silver economy », Santé, accompagnement.

Source : Région Paca, rubrique Education, orientation et apprentissage, 2025

<https://www.orientation-regionsud.fr/Formation/?T2=on>

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (2024-2027) (SIGNE LE 28 JUIN 2024)

La préfecture de Région PACA et France Travail ont signé le 28 juin 2024 un nouveau pacte d'investissement dans les compétences.

Ce nouveau Plan d'Investissement dans les Compétences portant sur la période 2024-2027 s'inscrit dans la continuité du PRIC 2019-2023. France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur continuera d'en assurer le pilotage en collaboration avec la DREETS.

Le protocole d'accord signé le 28 juin 2024 entre le préfet de Région et le directeur régional de France Travail prévoit pour l'année 2024, une intervention de l'Etat additionnelle à celle de l'opérateur France Travail qui vise à augmenter l'accès à des formations qualifiantes et professionnalisantes liées principalement aux filières économiques phares de la région.

Source : Base FAR, Centre Inffo 2025

DERNIERES ACTUALITÉS

La Cité Scolaire Internationale Jacques Chirac de Marseille inaugurée

La [Cité Scolaire Internationale \(CSI\) Jacques Chirac de Marseille](#) a été inaugurée, le 20 novembre 2024, en présence notamment de Renaud Muselier, Président de la Région PACA, et de Claude Chirac, fille de l'ancien Président de la République.

Située au cœur d'Euro-méditerranéen à Marseille, la CSI Jacques Chirac accueille dès cette rentrée 2024 plus de 680 élèves, avec une montée en charge prévue pour atteindre 2200 élèves en 2028, de la primaire aux classes préparatoires. L'établissement propose une offre éducative entièrement dédiée à l'enseignement international, avec un cursus renforcé dans des langues comme l'anglais, l'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol, et bientôt l'italien.

La réalisation de la Cité Scolaire Internationale a mobilisé près 100 millions d'euros, financés à 52 % par la Région Sud, maître d'ouvrage de l'opération, ainsi que par le Département des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille. Plus de 60 entreprises locales ont participé à ce projet, générant ainsi un impact économique et social positif pour la région.

Source : Conseil régional PACA, 21 novembre 2024

"Numeric'Emploi" s'étend en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Véronique Torner, Présidente de Numeum, Olivier Cazzulo, Délégué régional de Numeum dans la région Sud, Pascal Blain, Directeur de France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean Louis Maurizi, Président du MEDEF Sud et Bernard Kleynhoff, Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Président de risingSUD, ont signé le 11 juin 2024 un partenariat, lors d'un événement à Marseille, pour le dispositif « Numeric'Emploi », actant ainsi son déploiement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Lancé en 2016, il entend répondre aux besoins en recrutement dans les métiers du numérique, à l'heure où 845 000 personnes doivent être formées d'ici 2030 pour répondre aux besoins des entreprises.

Source : Numéric Emploi, juin 2024

L'Etat et la Région Sud renforcent leur engagement pour le parcours professionnel des jeunes

La Région Sud s'associe pleinement à la réforme des lycées professionnels lancée par l'Etat. A ce titre, elle décline cette réforme majeure au niveau régional en mettant en œuvre avec le Rectorat une convention visant « Zéro décrocheurs » et « 100% d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études pour les formations professionnelles ».

Désignée pilote par Carole GRANDJEAN, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, cette convention adoptée lors de l'Assemblée Plénière du 26 octobre dernier s'articule en 5 axes :

- Une meilleure mise en cohérence des offres de formation avec les besoins des acteurs économiques locaux : une consultation des acteurs économiques du territoire s'est tenue le 19 octobre dernier afin de répondre et réfléchir concrètement à l'insertion des jeunes en tenant compte des enjeux de recrutement des entreprises régionales.
- L'accélération de la transformation de la carte des formations :
 - o Aide au financement apportée par France 2030 pour la création de nouveaux plateaux techniques,
 - o Développement des Bac + 1,
 - o Valorisation du rôle des Campus des Métiers et des Qualifications de la Région,
 - o Renforcement de l'accompagnement des jeunes pour éviter le décrochage scolaire et les intégrer dans un parcours de formation/insertion avec France Travail.
- Une meilleure orientation, information et promotion de l'attractivité des lycées, des filières et des métiers d'avenir ou en tension : aider les jeunes à choisir un parcours de formation professionnelle qui corresponde à leur projet professionnel et aux besoins de compétences des entreprises locales.

- La levée des freins périphériques (mobilité, logement, action sociale, etc...) : aides destinées aux jeunes pour s'affranchir des contraintes géographiques liées aux établissements (internat, offre de transports publics...), financières (partenariats avec des entreprises locales pour des stages rémunérés, bourses...) ou matérielles (tablettes numériques).
- La prévention des risques de décrochage avant, pendant et après le lycée professionnel :
 - o Actions ciblées au moment de l'affectation des élèves après la 3ème,
 - o Adaptation du parcours au profil des élèves (classes réduites, options, année de terminale sur mesure, etc.),
 - o Développement de nouvelles approches pédagogiques. Dans les situations identifiées de décrochage, la Région Sud proposera une information complète sur les formations qu'elle finance et accompagne.

Source : Conseil régional Paca, 12 février 2024

